

Compte rendu

Grand débat citoyen

ST GÉRY

Février 2019

Grand débat et préoccupations locales

Commune rurale de St Géry 24400 - CAB de Bergerac - 234 habitants - 181 inscrits

Jeudi 14 Février 2019 - Salle des fêtes de : 20h à 23h

Animation et coordination assurées par Gérard VANDELDE – Membre du Conseil municipal

Compte rendu

Personnes présentes : 18.

Ouverture par Sébastien BOURDIN, Maire de St Géry – Vice-président de la CAB.

Introduction : C'est une chance que ce grand débat ait lieu à St Géry étant donné le peu d'initiative de ce type relevée sur notre secteur. Sébastien rappelle l'existence du « cahier de doléances » ouvert depuis décembre 2018 et disponible à la mairie :

Mardi matin : 8h / 12h - Mercredi matin : 8h / 11h - Jeudi matin : 8h / 12h

Sébastien précise que c'est Gérard « - qui s'y colle » chargé de la coordination et de l'animation du débat assisté de Marie-Josée pour la prise de notes en vue du compte rendu. La parole est donc passée à l'animateur de la soirée.

Présentation du dispositif par Gérard Vandevelde

Avant toute chose, je tiens à préciser que je ne suis pas encarté et ne l'ai jamais été auprès d'un quelconque parti politique de droite ou de gauche. Je tiens à mon indépendance de pensée et d'opinion. Ce qui ne m'empêche pas de faire un choix en fonction du personnage et du projet avancé.

L'idée du débat m'intéresse comme exercice démocratique susceptible de favoriser l'expression de la parole de chacun le plus librement possible.

Si je ne peux pas garantir l'usage définitif qui sera accordé aux questionnements et aux idées émises ou aux attentes, néanmoins nous nous appliquerons à faire en sorte que leur restitution dans le compte rendu soit la plus fidèle et juste possible.

Ce compte rendu sera mis à disposition du public à la mairie avant le 15 mars et avant de le faire remonter auprès des instances chargées de le recueillir. Je propose également de l'envoyer par mail à celles et ceux qui acceptent de me laisser leurs coordonnées.

Rappel des Quatre thématiques qui ont été retenues :

1. La fiscalité, les impôts et la dépense publique.

Entre TVA, impôts sur le revenu, impôts locaux, ISF, cotisations sociales et taxes diverses, comment rendre la fiscalité plus juste et équitable ?

2. L'organisation de l'état et les collectivités publiques.

Président, Gouvernement, Assemblée Nationale, Sénat, Assemblée européenne...

Répartition des compétences entre :

L'État, la région, le département, les collectivités territoriales et locales, municipales avec ou sans regroupement, l'Europe et les enjeux de la mondialisation...

Qu'en est-il de nos représentants, leur rôle et leur utilité dans ces diverses instances représentatives ?

Qu'en est-il des services de l'état, la justice, la santé, l'éducation, la cohésion sociale et l'aide aux plus démunis, la police, l'armée ?

Qu'en est-il des services de proximité ? Quelles sont les priorités ?

3. La transition écologique.

Comment aborder la nécessité de repenser notre consommation d'énergie et palier à l'usage de produits nocifs pour la santé ou pour la préservation de la planète ?

Comment manger mieux en permettant aux producteurs de mieux vivre de leur travail ?

Faut-il repenser la valorisation des circuits courts de distribution et comment les organiser ?

4. La démocratie et la citoyenneté

Qu'est-ce que la citoyenneté, qu'est-ce que la démocratie ?

Faut-il valider le vote blanc comme un suffrage exprimé ?

Représentation proportionnelle, faut-il prendre en compte les différents courants de pensée ?

Quel usage du référendum ? A l'initiative de qui et comment le mettre en œuvre ?

.....

Le débat

1. La fiscalité, les impôts et la dépense publique.

Comment rendre la fiscalité plus juste et plus équitable ?

« *On nous en pompe beaucoup !* » telle est la première réaction.

Si le prélèvement à la source ne semble pas occasionner de tracasserie particulière, il demeure un décalage entre les discours optimistes du gouvernement qui relativise les hausses d'impôts par des compensations. C'est ainsi que des rééquilibrages sont censés être opérés par la disparition de la taxe d'habitation qui de fait dans notre réel persiste. Un profond sentiment d'injustice demeure face aux mesures qui frappent les plus modestes, (augmentation de la CSG pour les retraites, réduction des APL pour les étudiants et les personnes les plus précaires).

Il est alors évoqué la possibilité de recourir à davantage de tranches d'imposition sur le revenu afin de réduire les écarts.

Les plus petits n'ont pas les moyens de se défendre. Un sentiment d'injustice est évoqué envers les « élites » et les gros revenus cachés derrière des organismes qui les épargnent d'une juste participation, en usant de niches et autres opportunités fiscales ou simplement certains régimes favorables aux entreprises. Il y a un décalage dans la participation à l'effort de l'impôt qui repose lourdement sur les particuliers de catégorie moyenne.

Les hauts fonctionnaires de l'état et les élus sont la cible !

Comment se fait-il que les plus favorisés puissent, dans bien des cas, être juge et parti et ainsi s'octroyer des avantages, salaires et indemnités, au détriment du plus grand nombre, sans que l'état soit en capacité de réguler de « policer » les abus ?

L'affaire Renault/Nissan/Ghosn en est l'illustration sans que ce soit une exception, dans des entreprises où l'état est parfois un actionnaire très impliqué. (ArcelorMittal Florange hier, la fermeture de Bic à Vannes aujourd'hui, l'usine Ford à Blanquefort ou encore l'échec économique de l'A380 à Toulouse. Toutes ces institutions où l'état semble bien en peine et en panne pour remédier au fiasco après avoir déboursé.

Autre choix qui apparaît scandaleux, les travaux de « réfection » d'une partie de l'Élysée à chaque changement de président, sont-ils justifiés ? La dépense prend des allures surprenantes, voire choquantes, lorsque parallèlement il est réclamé un effort supplémentaire à la population afin de réduire les déficits publics. Il y a une forme d'indécence pour la population contribuable.

Le montant des rémunérations des élus reste un élément de controverse. D'autant plus lorsqu'il y a cumul de fonctions et donc de salaires ou indemnités, auxquels viennent s'ajouter divers avantages en nature, matériels et financiers avec les défiscalisations des plus favorables. Comment peut-on prétendre remplir toutes les fonctions au regard d'un absentéisme constaté dans les hémicycles, Assemblée Nationale, Sénat et autre Assemblée Européenne ?...

Au niveau local, le maintien de la taxe d'habitation et son calcul apparaissent opaques avec le sentiment en zone rurale de payer pour les dépenses des grands centres urbains, sans profiter des services, pénalisés par l'éloignement. Le drame de la France périphérique décrite par *Christophe Guilluy, géographe*, est une réalité au quotidien.

Les regroupements locaux telle la CAB pour nous, nous éloignent et nous disqualifient face à l'évaluation des priorités, l'orientation des projets et leur conséquence sur les dépenses que nous assumons tous, sans toujours en percevoir l'intérêt plus local.

Le monde rural est pénalisé par l'organisation prioritaire des zones urbaines, elles mêmes concentrées sur les périphéries à caractère commercial, au détriment de la vie au cœur de la cité qui se trouve abandonnée.

La nécessité de repenser les services de proximité est évoquée. L'éventualité d'un bus aménagé ou camping-car « *pôle itinérant d'accompagnement à caractère social en milieu rural* » apparaît intéressant, mais interroge sur les déserts de connexion internet à l'ère du traitement « tout numérique avec la dématérialisation des démarches ».

Il était autrefois encore possible en campagne de renouveler sa carte d'identité à la mairie, aujourd'hui ce n'est plus le cas il faut courir en ville.

La notion de rentabilité occupe le devant de la scène au détriment de la qualité de travail et de vie. Sur l'autre versant côté employeur c'est l'absence de main d'œuvre dans des secteurs qui produisent une activité qui rebute une partie de la population privée d'emploi.

Est évoquée la perspective de valoriser le travail par le biais de prime participative sur les bénéfices exonérés de charges des entreprises. Mais de fait, cela se traduit le plus souvent par le recours aux heures supplémentaires qui certes augmentent le revenu, alors que les employés souhaitent davantage de temps libre, surtout dans les secteurs les plus pénibles.

Les populations en recherche d'emploi ne supportent plus de se sentir exploitées pour des salaires peu évolutifs et peu attractifs qui maintiennent dans la précarité. Revenus peu incitatifs à peine plus élevés que ce qui est perçu en indemnités hors emploi. Le manque d'attractivité économique du travail favorise de fait le choix d'un maintien de l'assistance.

Est soulevé l'emploi sous payé, malgré les qualifications affichées des jeunes, maintenus en CDD dans des organismes parfois proches de l'état tels : «- la ligue de l'enseignement - l'éducation nationale - les secteurs de la santé - l'aide aux personnes ou la poste ». La précarité est maintenue avec une dépendance parentale et une émancipation pour le moins compromise.

A propos de la TVA il est proposé d'en réduire le montant afin de valoriser et privilégier les produits de première nécessité pour vivre au quotidien. Alors que l'on constate des bénéfices records dans le mode du luxe. *L'or ne se mange pas même si certain en croque !*

Comment traiter les profits réalisés par les grandes enseignes de la distribution qui prétendent vendre à perte ou à prix coûtant tout en réalisant des profits indécents sans être en capacité de garantir des revenus équitables auprès de ceux (employés, paysans, producteurs) qui sont à l'origine de la distribution du produit ?

Les circuits de la distribution sont gouvernés par des organismes internationaux, effet d'une mondialisation qui échappe à tout contrôle avec la complicité implicite de l'état par le biais des aides qui leur sont attribuées.

Comment des organismes (GAFA) géants du Web, peuvent impunément faire des bénéfices et échapper à une participation équitable de l'impôt ? Ce sont les mêmes qui usent de toutes les astuces pour dévaloriser le travail et son prix en ayant recours à la délocalisation et aux multiples formes d'aides favorables à leur économie.

Combien d'entreprises internationales après avoir profité des aides de l'état, délocalisent sans complexe, peu enclines à s'apitoyer sur le sort des employés ?

Comment se fait-il que des détaxations sur les produits énergétiques soient accordées aux grands transporteurs aérien ou maritime alors que dans le même temps l'état se charge de « culpabiliser » le citoyen ordinaire et lambda de sa consommation d'énergie ?

Pourquoi une telle différence de régime entre ceux qui n'ont rien à cacher et ceux qui passent leur temps à repérer les niches et autres avantages ou paradis fiscaux qui contribuent à accentuer les écarts ?

Il y a une forme de « monstruosité » devant les organismes qui développent de l'économie loin de tout contrôle au détriment des productions plus locales, au fil du temps éradiquées.

Le retour et la réhabilitation d'une économie de proximité avec des circuits de redistribution directe sont souhaités, quitte à payer un peu plus cher un produit de meilleure qualité. Il convient d'abandonner les superflus que vantent les distributeurs en grandes surfaces qui mettent en avant le caractère indispensable d'une acquisition, toute relative et illusoire.

Que dire encore des retraités qui doivent se suffire de 600€ à 800€ par mois voire moins ?

De quelle reconnaissance bénéficie une infirmière ou une assistante maternelle, qui aura consacré toute sa vie aux autres, contrainte de se contenter du minimum ?

Scénario retrouvé dans les milieux agricoles où la peine au travail n'est pas des moindres. Paysans qui au-delà de faire nourrir leur famille auront contribué à nourrir le pays. Ils restent à vivre dans la misère avec le strict minimum d'une pension dérisoire.

2. L'organisation de l'état et les collectivités publiques.

C'est le grand flou on ne sait plus qui fait quoi ?

Comment redonner du pouvoir aux collectivités locales comment faire en sorte que les Maires, leurs adjoints et les conseillers ne soient pas des « subalternes » sans pouvoir réel, justes convoqués pour valider ce qui se décide par ailleurs ?

Seules les revendications et la « colère » subsistent à l'égard des élus de proximité coupables désignés devant le désarroi du grand : «- Y a qu'à ! Faut qu'on ! ».

Les systèmes de redistribution économique ne prennent pas en compte les configurations locales existantes entre grosse cité et petit village. Nous sommes pénalisés par le manque de services et la nécessité de recourir aux moyens de transport personnel coûteux.

Comment repenser le travail et la nécessité des élus lorsque nous constatons des hémicycles clairsemés. Quelle utilité et quel doublon représentent la multiplication des étages et les différentes strates entre : représentation municipale, locale, regroupement communautaire, élus territoriaux, départementaux, nationaux, européens, sénateurs, que de monde !...

Qui fait quoi, qui est utile à quoi et à qui ?

Un sentiment de gaspillage émane des ressources attribuées à l'ensemble de ces représentants doublés de hauts responsables fonctionnaires dont les indemnités et les salaires interrogent quant à leur justification ?

Alors que dans le même temps il est réclamé au citoyen lambda d'être plus responsable. L'injustice est elle aussi, ressentie dans la façon dont la responsabilité est désignée selon que l'on est citoyen, élu ou grand dirigeant d'entreprise. *Les régimes minceurs ne sont pas les mêmes !*

Les moyens de se défendre selon le rang que l'on occupe dans la hiérarchie ne sont effectivement pas identiques. Certains citoyens dénoncent un régime de type aristocratique de privilèges qui subsiste au-delà de l'argument républicain. Liberté, égalité, fraternité, mais, au-delà des mots, pour qui ? Ces valeurs sont mises en avant de façon cyclique en période électorale ou lors de situations catastrophiques qui requièrent la cohésion sociale.

Le mouvement des gilets jaunes met ainsi en lumière des inégalités criantes et **une perte de confiance** non seulement au niveau de l'exécutif mais aussi dans tous les secteurs se réclamant d'une forme hiérarchique. **La loi, la morale, l'éthique et les principes n'ont plus guère de poids lorsque ceux qui les énoncent s'en exonèrent !**

3. La transition écologique.

Les questions écologiques apparaissent dès lors bien éloignées des préoccupations immédiates. Certes la prise de conscience est bien là et chacun fait le constat d'un abus engendré par le consumérisme à outrance avec ses gaspillages. Mais là encore au-delà du petit geste responsable et citoyen, il existe des attitudes et des choix plus collectifs qui restent incompréhensibles et incohérents.

L'argument écologie est utilisé à des fins démagogiques et politiques, l'état se désengage régulièrement de projets plus locaux en recourant parfois à des formes de pression ou de chantage qui obligent les intercommunalités à compenser les manques en mettant la main au portefeuille tels pour les transports en zone rurale.

Également, pourquoi une différence de traitement avec la grande distribution qui « vend » du déchet tels les emballages excessifs que le citoyen doit ensuite gérer et user de la consigne ?

Pourquoi une détaxation sur les produits pétroliers pour les gros consommateurs que sont les aviateurs et autres transporteurs maritimes ? C'est à la pompe du super marché que le citoyen a le sentiment de se faire plumer un peu plus, quand d'autres dégagent en mer et polluent les plages. Ce sont les mêmes qui s'acquitteront de toute culpabilité en participant à des actions qualifiées d'humanitaires en équilibriste de la bonne conscience.

Comment appréhender la voiture électrique ou les panneaux photovoltaïques ou encore les éoliennes mises en avant comme autant de réponses possibles à la réduction ou l'abandon progressif des énergies fossiles ? Ces technologies présentées comme des énergies « propres » ne sont pas non plus sans conséquence avec les drames qu'engendre l'exploitation des mines de sel en Bolivie et ailleurs sur le dos des plus démunis, chargés ou victimes collatérales de l'extraction des minerais indispensables à la composition des batteries et autres composants. Quelles solutions imaginées et mettre en œuvre concernant les batteries usagées, quel protocole de recyclage ?

Le citoyen ordinaire se sent démuné face à une technologie qui progresse à un rythme qu'il ne suit pas. Le choix d'un comportement plus « écologique » ne doit pas être l'occasion d'une nouvelle sanction face à des alternatives aléatoires, incertaines et onéreuses.

Demain c'est aussi l'intelligence artificielle qui posera d'autres inquiétudes. Leurs applications, dans l'entreprise et le rapport aux conditions du travail - la santé et les dérives d'une tentation de « l'homme augmenté » - l'éducation et les moyens d'accès à l'apprentissage et la culture - la sécurité

et les régimes de « contrôle » - la communication et la porte ouverte sur la manipulation de l'info. L'intelligence artificielle, ouvrira demain de nouvelles opportunités mais également de nouvelles perversions. Comment garantir leur bon usage au-delà des chartes bienveillantes et la préservation des libertés ?

Il existe un business écologique qui compose avec les bonnes intentions et s'arrangent des incohérences. Ainsi au niveau local la façon de traiter les déchets, se traduit par un « plus à payer » pour le citoyen sans percevoir une amélioration de la qualité du tri, parfois bien éloigné des attentes écologiques, avancées par les instances officielles.

Revient alors l'aspiration à la nécessité de retrouver de la proximité, en privilégiant les circuits courts. Réduire l'usage des emballages. Retrouver le sens d'un commerce qui n'exclut pas une forme d'échange et de confiance. Réinstaurer des réseaux de solidarité entre producteurs et consommateurs. Au même titre que le covoiturage qui peut être une réponse partielle aux besoins qui se font jour.

4. La démocratie et la citoyenneté

Nombre de citoyens ont le sentiment d'un éloignement entre leurs préoccupations quotidiennes et les réponses inadéquates apportées par la classe politique.

Passés les épisodes électoraux, les intentions s'envolent au rythme des intérêts politiques et des stratégies de parti avec comme préoccupation majeure, la reconduction de mandat. Le cumul et les indemnités qui les accompagnent de façon parfois éhontée, sont incompréhensibles pour les citoyens qui ne voient là que maintien et abus de privilèges.

La confiance dans notre système de représentativité est pour le moins altérée. Seuls semblent s'en sortir les élus et acteurs de proximité qui tentent de redonner du sens entre une nécessité commune et l'action qu'elle implique pour y répondre.

Mais nous constatons aussi une perte de pouvoir des représentants locaux qui voient leurs prérogatives s'amenuiser ou disparaître au profit d'organisations bureaucratiques qui faussent la réalité des méandres de la décision.

Les élus sur les territoires sont déconsidérés dans leur capacité à faire remonter les besoins fondamentaux des citoyens qu'ils côtoient mais sont en première ligne de la contestation.

Trop d'élus aux différents étages tue la fonction qui n'est plus repérée dans l'organisation de la représentation démocratique. Les élus défendent-ils un projet ou un parti qui leur assurera la reconduction du mandat ?

Pourquoi ne pas repenser une organisation qui comme dans d'autres états introduirait « des séquences » électorales en déplaçant les législatives à mi-mandat des présidentielles réduisant les effets pervers de la toute puissance de la fonction suprême ? L'organisation actuelle a pour conséquence le recours au vote sanction sur d'autres échéances plus locales ou européennes accentuant le flou des enjeux des différents endroits.

Convient-il alors de repenser le non cumul mais aussi la durée reconductible des mandats qui induisent une dimension de professionnalisation d'une fonction qui doit rester un mandat électif pour construire un projet et non pas préserver sa place à tout PRIX en passant d'un statut à l'autre pour toute une vie de service « à qui ? ».

Faut-il imaginer une désignation par tirage au sort des candidats sensibilisés à l'organisation du pays afin d'éviter le professionnalisme politique ?

La proportionnelle partielle a sans doute son intérêt afin de permettre une représentativité plus conforme aux tendances du peuple !

Si le vote blanc mérite d'être reconsidéré comme l'expression d'un choix non anodin, le vote obligatoire peut-il s'exercer par la contrainte sans poser un problème démocratique du respect de la liberté de pensée et de choix de chacun ?

Il est également incompréhensible que les élus absents puissent recourir au vote par le biais d'un tiers. Leur absence ne devrait-elle pas être considérée comme une voix non exprimée ?

Il y a aussi à s'interroger sur la perspective pour de nombreux maires à ne pas souhaiter reconduire leur mandat, confrontés à la lourdeur de leur fonction et une perte de sens ?

Le recours au référendum peut apparaître séduisant mais son usage systématique ne comporte-t-il pas un risque qui remet en cause et interroge de fait les cadres démocratiques existants ?

Ne devons nous pas réinterroger les institutions sur la crédibilité, la pertinence et l'efficacité de la fonction des élus ?

Synthèse provisoire

L'intérêt de ce débat, à notre niveau, met en avant un **profond sentiment d'injustice** entre les différentes catégories de citoyens contribuables, avec des écarts de régime et la préservation de privilèges dans le fonctionnement de l'État.

Une perte de confiance à l'égard des élus, de l'exécutif et des institutions, discrédités par trop d'incohérences entre un discours prometteur et la réalité quotidienne.

Un sentiment d'impuissance se nourrit de l'ampleur des problématiques, économiques, sociales, écologiques, politiques ...

Subsistent un intérêt du citoyen et une réelle volonté de participer, mais **la disqualification**, induite par le système, empêche de se sentir davantage concerné et se traduit par un **climat de défiance, d'insatisfaction et de suspicion** généralisée qui met en avant une multitude de problématiques qui apparaissent dès lors insolubles.

Sans doute convient-il de **repenser les réseaux de proximité** afin de retrouver de la confiance et mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population avec plus d'équité.

La **réponse autoritaire** est parfois envisagée, réclamée, attendue, mais il y a une différence entre « ***faire autorité et user de l'autorité !*** » Si l'une se légitime de fait par la clairvoyance, la mesure, la sagesse et le charisme de celui qui la porte, l'autre engage un versant plus malsain qui prend le pas sur la démocratie et les libertés. Le basculement de l'une vers l'autre conduit toujours au chaos.

C'est par la parole, l'échange, l'écoute, le respect de l'autre et le consensus que la démocratie fait autorité. **La vérité n'est pas le fait d'un seul.** C'est une recherche constante, qui accepte la contradiction, l'erreur, la remise en cause et laisse la place à de nouvelles hypothèses sans cesse à explorer avec le mouvement des époques qu'elles traversent...

Gérard et Marie-Josée Vandevelde

Le 25 février 2019